

Année académique 2026-2027
Offre d'emploi Expert.e invité.e :
UE Assainissement

Date de publication : 17 août 2026

Résumé

Type d'emploi

Nous recherchons un.e **expert.e-invité.e** pour reprendre l'unité d'enseignement (UE) « **Assainissement** », enseignée aux master 1 ingénieur industriel en construction et ingénieur industriel géomètre.

Diplôme requis

Ingénieur géomètre, Géomètre, Ingénieur construction ou Ingénieur Architecte.

Expérience utile

5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'épuration et de l'assainissement collectif.

Lieu des prestations

HEH - Département des Sciences et technologies
Avenue Victor Maistrau 8 – 7000 Mons

Type de contrat

Contrat forfaitaire de prestations de services, renouvelable.

Périodes des prestations

Cours : au 1^{er} quadrimestre (entre le 1^{er} octobre et le 18 décembre 2026).

Examens : une journée entre le 4 janvier et le 22 janvier 2027 ;
une journée entre le 16 août et le 3 septembre 2027.

Procédure de sélection

Date limite de **dépôt des candidatures** : **7 septembre 2026**.

Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature.

Les candidats retenus seront invités à un entretien de sélection aux environs du 15 septembre 2026.

Envoi des candidatures et personne de contact

Personne de contact : M. Mercier (coordinateur de section)
e-mail : coordination.co-geo@heh.be

Précisions sur la matière à enseigner

L'UE « Assainissement » permet aux étudiants de :

- Comprendre la problématique de l'alimentation en eau potable.
- Étudier la problématique d'évacuation des eaux usées et pluviales, avec les notions de gestion intégrée et durable des eaux pluviales.
- Calculer un réseau d'égouttage individuel et collectif
- Comprendre la problématique d'évacuation des eaux usées et pluviales collectives
- Comprendre la méthodologie de dimensionnement d'un réseau d'égouttage.

Contenu de l'activité d'apprentissage (AA)

- Écoulement en charge
- Écoulement à l'air libre
- Alimentation en eau potable : estimation des besoins, réseaux de distribution
- Évacuation des eaux pluviales : aspect quantitatif (méthode rationnelle et méthode de Nonclercq).

À noter que l'activité d'apprentissage est complétée par une formation d'une journée sur l'évacuation des eaux usées individuelles au sein de la société Geberit. Elle est encadrée par un enseignant et ne fait pas partie de la présente offre d'emploi.

Durée de l'activité d'apprentissage

20 h, réparties entre des séances de théorie et d'exercices.

(+ 8 h pour la formation « Geberit », non comprise dans cette offre d'emploi)

À noter qu'une autre UE : « projet d'hydraulique urbaine », qui ne fait pas partie de la présente offre d'emploi, est prévue au 2^e quadrimestre pour réaliser un exercice concret de dimensionnement d'égouttage urbain.

Méthodes d'enseignement

Cours magistral en présentiel.

Taille du groupe : entre 35 et 40 personnes

Langues d'enseignement

Français.

Supports

Les présentations « PowerPoint » sont disponibles ; elles forment la base des notes de cours.

Ces documents ne seront fournis qu'au moment de la signature de la convention.

Dans le cadre de la candidature, les notes de cours peuvent être consultées sur demande dans l'établissement via une prise de rendez-vous à envoyer par e-mail à la personne de contact mentionnée dans la partie « résumé ».

Principales clauses de la convention :

La convention est de type **contrat forfaitaire de prestations de services**, renouvelable.

L'expert.e-invité.e s'engage à dispenser les cours mentionnés dans la convention et à respecter le programme établi dans l'optique des objectifs définis. Le non-respect du programme et de ses objectifs pourra entraîner de la part de la Haute École une rupture unilatérale de la convention.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 1.500 € TVAC (soit 75 €/h x 20 h de cours).

Ce montant est augmenté de 500€ TVAC (+25 €/h x 20 h de cours) si l'expert.e est titulaire d'un doctorat dans le domaine recherché.

Ce forfait comprend :

- Les séances de cours proprement dites, à prester devant les étudiant.e.s ;
- La préparation des notes de cours et des présentations, leur impression (nous disposons de notre imprimerie), etc. ;
- Toutes les préparations, évaluations et corrections des évaluations étudiant.e.s ;
- Les frais de déplacements entre le domicile et le lieu des prestations (mentionné dans la partie « résumé »).

À noter que pour la TVA, la mention suivante figurera sur la facture : « travail exonéré de TVA en vertu de l'article 44, paragraphe 2,4° du code de la TVA ».

Le paiement se fera dans les 30 jours ouvrables après réception de la facture.

Conformément à la législation fiscale en vigueur sur le territoire belge, la Haute École fournira au prestataire une fiche 281.50 reprenant ses prestations. Elles seront reprises sur le relevé annuel 325.50 transmis à l'administration générale de la fiscalité.

Le contenu exact et détaillé de la convention peut être fourni sur demande à l'adresse e-mail mentionnée dans la partie « résumé ».

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature comprendra :

- Un curriculum vitae avec mention des grades obtenus au cours du cursus et la copie des diplômes.
- Une liste des principales missions professionnelles (maximum 5) réalisées dans le domaine recherché, avec mention des fonctions exercées dans ces missions.

Les dossiers ne se conformant pas en tous points aux dispositions de l'appel ci-dessus ne seront pas pris en considération.

Envoi et échéances pour les candidatures : voir dans la partie « résumé ».